

## Lorient Agglomération soutient la dynamique économique du commerce et de l'artisanat

Lorient Agglomération maintient un plan de soutien à l'économie adapté au contexte avec deux dispositifs à destinations des professionnels locaux : le Pass commerce et artisanat et l'aide aux cafés, hôtels et restaurants (CHR).

A l'occasion de la rencontre dédiée aux TPE-PME organisée le 20 septembre au Palais des congrès de Lorient par la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME) du Morbihan, Fabrice Loher, et Freddie Follezou dressent un premier bilan des aides destinées aux petites entreprises commerciales et artisanales du territoire.

Malgré une année marquée par la crise COVID, le marché commercial se caractérise par un dynamisme retrouvé comme en témoigne la baisse constatée de la vacance commerciale sur le territoire (cf : Etude de l'agence de développement économique Audélor <https://www.audelor.com/publication/info/vacance-commerciale-lorient-agglomeration-2018-2021/>). En se positionnant en soutien à la relance de l'activité économique locale, Lorient Agglomération accompagne cette dynamique sur le temps long via avec deux dispositifs destinés aux commerçants et aux artisans maintenus jusqu'au 31 décembre: le Pass commerce et artisanat élargi et l'aide aux cafés, hôtels et restaurants (CHR).



« Le développement économique de notre territoire est un de nos axes de travail prioritaire que nous nous sommes fixés depuis le début de ce mandat. Aujourd'hui, cet enjeu est d'autant plus important avec la crise sanitaire que nous traversons et qui aura fatalement des impacts sur l'économie et l'emploi. Nous devons être facilitateurs et proactifs pour créer les conditions nécessaires à la vitalité du tissu économique de notre territoire » déclare Fabrice Loher, président de Lorient Agglomération et maire de Lorient.

« Dans le cadre de la crise sanitaire que nous traversons, Lorient Agglomération et Audélor ont mis en œuvre des mesures exceptionnelles à l'attention des entreprises du territoire. Par exemple, le Pass commerce et artisanat a attribué plus de 560 000€ de subventions à l'attention d'une centaine de TPE et PME. Ce dispositif cofinancé par Lorient Agglomération et la Région Bretagne et mise en œuvre par la CCI et la CMA, par effet de levier, a permis la réalisation de 6,9 M€ d'investissements. Je ne peux que me réjouir de cette action collective qui a permis le maintien de 60 emplois et la création de 115 emplois» précise Freddie Follezou, vice-président de Lorient Agglomération chargé du développement de l'économie et de l'emploi, président d'Audélor.

Depuis son élargissement le **Pass commerce et artisanat** a enregistré une accélération des demandes de soutien. A ce jour, plus de 170 demandes ont été déposées et 101 dossiers complets ont déjà été éligibles pour un montant global d'aide de plus de 560 000€. Cette aide publique accompagne les investissements privés des professionnels de plusieurs millions d'euros. L'aide aux cafés, hôtels et restaurants (CHR) comptabilise 67 demandes pour un montant global versé de plus de 30 000€.

Le Pass commerce et artisanat, en partenariat avec la région Bretagne, a été élargi à toutes les communes de l'agglomération au printemps 2020 et enrichi à partir de juillet 2020 pour s'adapter aux besoins des acteurs locaux. A titre d'exemple, le soutien aux investissements numériques (logiciel de développement de la vente en ligne, logiciel de suivi de clientèle...) a été relevé à 50% pour une dépense minimale de 2 000€. **L'enjeu est de poursuivre et d'accélérer l'effort engagé pour accompagner le plus grand nombre à prendre le virage du numérique, qui reste un facteur de fidélisation de leur clientèle et de développement futur.** Concernant les autres investissements, le plancher a été ramené à 3 000 € et les dépenses liées aux terrasses sont devenues éligibles. **Les commerçants et artisans employant 7 salariés et réalisant 1M€ de CA au maximum peuvent y prétendre.**

**L'aide aux cafés, hôtels et restaurants (CHR)** concerne le remboursement d'achats auprès de producteurs locaux. **L'opération présente le double avantage de constituer une aide aux acteurs du secteur de l'hôtellerie-restauration (environ 1 000 établissements sur le territoire de Lorient Agglomération) tout en entraînant des retombées économiques directes sur les circuits courts locaux :** producteurs, transformateurs de fruits, légumes, viandes, poissons, vins, bières, pains et pâtisseries. **Le dispositif doit permettre d'initier de nouvelles collaborations entre les acteurs locaux ou de les amplifier,** comme l'ambitionne le Programme Alimentaire Territorial (PAT) du Pays de Lorient, initié et animé par Lorient Agglomération. Concrètement, les professionnels de l'hôtellerie-restauration qui effectuent des achats alimentaires auprès des fournisseurs locaux sont invités à transmettre à Lorient Agglomération les factures acquittées (depuis le 7 octobre 2020) avec leur KBis, RIB et formulaire de demande.

La plateforme numérique « marché de territoire du Pays de Lorient », accompagnée par Lorient agglomération, est une solution en ligne qui peut faciliter les transactions entre professionnels de l'hôtellerie-restauration et les producteurs locaux.

<https://paysdelorient.viaterroirs.fr>

Renseignements :

[contact-pole-developpement@agglo-orient.fr](mailto:contact-pole-developpement@agglo-orient.fr) ou 02 90 74 73 75

<https://www.lorient-agglo.bzh/covid-19-mesures-de-soutien/>

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 [mbretonrobin@agglo-orient.fr](mailto:mbretonrobin@agglo-orient.fr)

<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

